

DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Envoyé en préfecture le 23/10/2024
Reçu en préfecture le 23/10/2024
Publié le 24/10/2024
ID : 073-247300668-20241017-2024_17_10_4-DE



Objet : Prix de revente des bacs individuels à ordures ménagères grand volume (770 litres)

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 17 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-sept octobre à 18h00,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. ALLARD. CUCCURU. DUPRAZ. FAUGE. FRANCONY. GARCIA. GENTIL. ILBERT. LALLEMENT. MALLEIN. ROSSI. RUBIER. TAIN. TOUIHRAT. VEUILLET. WADOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MM. BOIS (Pouvoir GARCIA). COUTAZ (Pouvoir F. MALLEIN). DUPERCHY (Pouvoir E. LALLEMENT). GROLLIER. MANSOZ (Pouvoir M. WADOWIAK). MANTEL (Pouvoir D. WROBEL). MARCHAIS (Pouvoir P. GENTIL). PERRIAT (Pouvoir A. FAUGE). TAVEL. VOISIN.

Le Président,

Explique à l'assemblée que dans le cadre de l'arrêt de la collecte des ordures ménagères en porte à porte, la CCLA doit récupérer un certain nombre de bacs individuels grand volume (770 litres) auprès des professionnels, ceux-ci étant remplacés par des conteneurs aériens ;

Propose que dans la même logique que celle qui a été appliquée pour les bacs des ménages, soit proposé aux professionnels de racheter leurs bacs s'ils le souhaitent ;

Informe l'assemblée de la proposition de la commission déchets de fixer le prix pour la revente des bacs à ordures ménagères de 770 litres à 50€ par bac.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

APPROUVE la revente des bacs de 770 litres aux professionnels qui le souhaitent au tarif de 50€ par bac ;

AUTORISE le Président à signer toute pièce se rapportant à cette affaire ;

CHARGE le Président d'entreprendre toute démarches relatives à ce sujet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

